

## Affaire de Karachi jugée devant par la cour de justice de la République

Article rédigé par *Le Monde*, le 19 janvier 2021

Source [Le Monde] Plus de vingt-cinq ans après les faits, l'ex-premier ministre et l'ex-ministre de la défense doivent répondre, à partir de mardi, de leur participation présumée au financement occulte de la campagne de 1995.

A l'époque, en 1994, on compte toujours en francs, l'OM de Bernard Tapie vient de gagner la plus prestigieuse des coupes d'Europe de football, et l'ancien premier ministre Pierre Messmer joue encore les premiers rôles, le tout sous le regard amusé et acide d'un sphinx nommé François Mitterrand. C'est dire si la contestée Cour de justice de la République (CJR), à compter du mardi 19 janvier, va devoir, en formation de jugement, se pincer le nez et oublier les odeurs de naphthaline d'un antique dossier judiciaire.

Seront présents, devant douze parlementaires et trois juges professionnels, l'ancien premier ministre Edouard Balladur, bientôt 92 ans, et l'ex-ministre de la défense François Léotard, 78 ans, poursuivis pour avoir autorisé, voire créé, et surtout [bénéficié d'un vaste système de commissions perçues sur des marchés d'armement](#) au début des années 1990. Il n'est pas certain, d'ailleurs, qu'ils honorent la convocation, tant leur état de santé s'est dégradé, préviennent leurs défenseurs...

C'est peut-être là, en tout cas, l'un des derniers attraits de cette archaïque CJR, seule habilitée à juger les membres du gouvernement, poursuivis pour des crimes et délits commis durant leur mandat. Remuer, plus de vingt-cinq ans après les faits, la tambouille politique d'un monde ancien, raviver les plaies, certes, mais surtout éclairer le présent. Car la droite française continue de payer encore aujourd'hui ses combats fratricides d'hier.

En effet, il est question, dans ce procès, improprement appelé « affaire de Karachi » – *Le Monde* avait préféré titrer sur « l'affaire Balladur » –, de financement politique illicite, de commissions devenues rétrocommissions et, surtout, d'une détestation féroce entre Edouard Balladur et celui qui l'avait fait, sur le plan politique, à savoir Jacques Chirac.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)